

# UREYE, *Mon village*



Photo Philippe Lambrechts

MAGAZINE D'INFORMATION  
COMMUNAL  
AVRIL 2021





## MESSAGE DU BOURGMESTRE

Chères citoyennes,  
chers citoyens,

C'est avec un certain optimisme que je vous écris car 2021 s'annonce plus prolifique en bonnes nouvelles.

La première d'entre-elles consiste assurément en la mise en place des campagnes de vaccination qui nous permettront d'ici peu de retrouver davantage de libertés et surtout de revoir nos proches qui nous manquent tant.

La disponibilité de plusieurs vaccins en l'espace d'un an est une formidable victoire de la science et de l'intelligence humaine. C'est une grande prouesse porteuse d'espoir. Rien que pour ça, l'année 2021 sera positive et nous nous en réjouissons. Néanmoins, si la vaccination procure l'espoir, elle soulève aussi des inquiétudes suite aux récentes révélations des médias concernant l'AstraZeneca. C'est à nouveau la divergence d'opinions et de décisions des pays européens qui nous déstabilise : suspension de la vaccination dans plusieurs pays et poursuite chez nous ! Ce nouveau dilemme sème le doute alors que notre « salut » dépend de la vaccination ! Tout ça ne va que conforter les réfractaires à la vaccination... Chacun restera de toute manière responsable de ses choix. Je vous souhaite vivement un dialogue confiant avec votre médecin traitant.

Et comme la vie devrait bientôt reprendre ses droits, il est temps de penser à demain. La gestion communale n'échappe pas à la règle. L'année passée, le conseil communal a adopté le budget de la commune pour 2021. Fidèle à sa politique de gestion saine, prudente et rigoureuse, gage d'autonomie communale, la majorité a présenté un budget cohérent et ambitieux.

Toujours dans un esprit de transparence, vous trouverez dans les pages suivantes de votre bulletin, les explications simplifiées concernant le budget communal. Vous y trouverez également l'évolution des années antérieures du compte communal (le bas de laine).

Oreye maintient sa fiscalité basse, même la plus basse de l'arrondissement des 31 communes de Huy-Waremme.

Les Orétois ne subiront aucun relèvement de la fiscalité tant à l'IPP (6,9) qu'au niveau du précompte immobilier (2600).

Une gestion prudente et rigoureuse qui n'empêchera pas d'être audacieux ; en effet, des investissements comme :

- L'achat d'un terrain de 4500 m<sup>2</sup> derrière la maison communale qui permettra son développement avec un accès vers la Grand Route.
- La rénovation de l'ancienne poste destinée à l'ALE.
- La construction de locaux décents pour le SV Voirie dont le permis vient de nous revenir positif de la RW.
- La construction des préaux et de classes à l'école communale.

L'ensemble de ces dossiers sont bel et bien en cours, mais prennent du temps au niveau des procédures administratives.

Parmi les désagréments que notre commune a eu à déplorer, il y a malheureusement une suite d'incidents liés à la présence de migrants. Si notre humanité nous voudrait accueillants et solidaires, les moyens manquent pour une gestion de qualité de ces passagers clandestins, ébranlés par un passé cruel et des espoirs tourmentés. Malheureusement, les derniers migrants arrivés sont très jeunes et sans repères.

De plus, nous avons peu de moyens pour faire respecter l'ordre, j'ai néanmoins demandé un renforcement des patrouilles policières qui ont quelque peu ramené le calme dans notre village. Ils devraient quitter très prochainement notre commune car la ferme où ils séjournent vient d'être vendue. La polémique des migrants est un sujet très sensible sur lequel beaucoup reste à faire à différents niveaux. La crise du Covid ne facilite certainement pas les choses...

Si la vie va doucement reprendre ses droits, ne perdons pas de vue un des enseignements que la crise sanitaire nous laisse : le besoin que nous avons des autres et l'attention que nous leur devons. N'ignorons pas non plus les bienfaits du confinement sur notre environnement et tâchons de poursuivre certains gestes du quotidien.

Je vous souhaite d'ores et déjà une bonne lecture et une joyeuse fête de Pâques.

Le Bourgmestre,  
Jean-Marc DAERDEN

## Sommaire

Édito	3
Finances	4
PCDR	6
Communication importantes	8
Police	9
Vie communale	10
Environnement	12
Travaux	14
Oreye au fil des saisons	16
Idées communes	20
Focus	22
Le grand livre	26





# Du côté des finances

## BUDGET 2021

Chaque année, la commune établit un budget permettant de garantir un service public de qualité aux Orétois. Retrouvez toutes les infos à propos de ce budget axé sur la transparence, la bonne gestion et l'efficacité !

### A l'ordinaire

Les dépenses ordinaires servent à remplir les missions de l'administration, hors investissements.

**DÉPENSES Total**  
4.419.845,02 €



#### PERSONNEL

1.763.422,73 €

Les dépenses de personnel servent à payer les traitements des agents communaux.



#### FONCTIONNEMENT

1.075.520,05 €

Ces dépenses servent à assurer le fonctionnement de l'institution : chauffage, assurances, téléphonie, entretien des bâtiments, ...



#### TRANSFERT

1.501.239,96

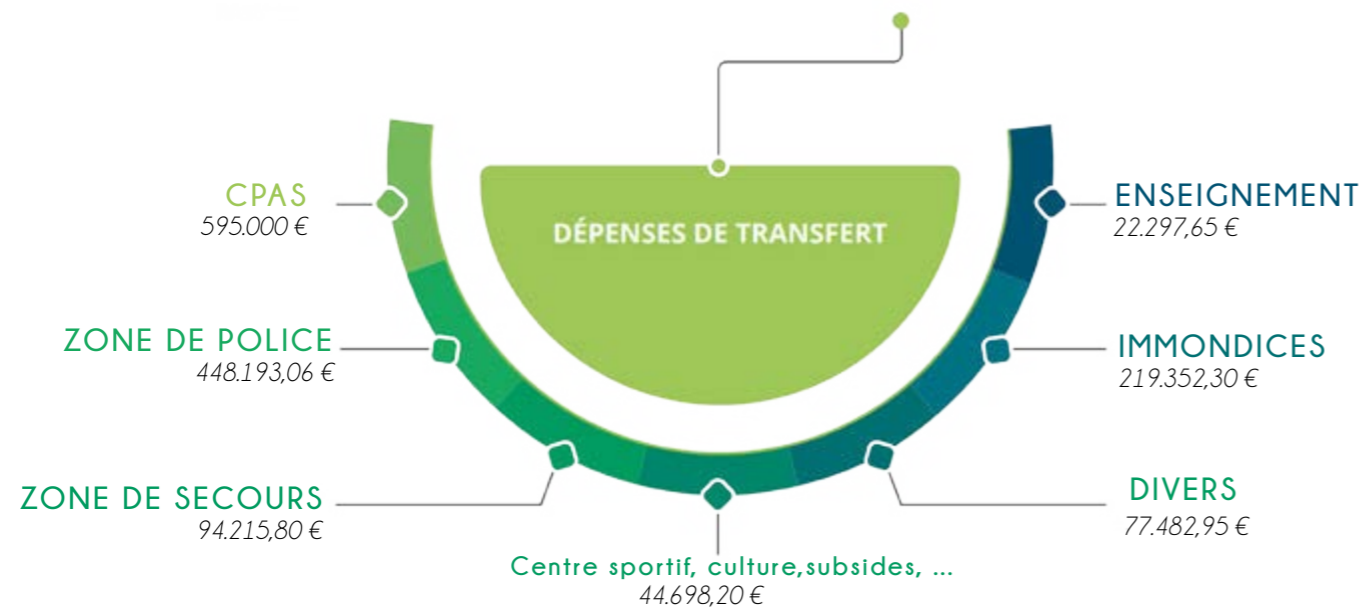
Près d'un quart du budget communal est redistribué à d'autres instances : CPAS, Centre sportif, zone de Police, zone de Secours, subventions, ...



#### DETTE

79.662,28 €

Ce sont les remboursements des charges d'emprunts contractés pour financer les investissements.



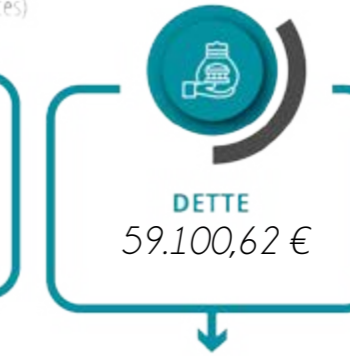
Les recettes ordinaires sont les revenus prévisibles et réguliers de l'administration

**RECETTES**  
4.938.015,07 €

Il s'agit des recettes reçues d'une autre instance de pouvoir (IPP, précompte immobilier, subventions), d'un fonds (Fonds des communes) ou directement des citoyens (taxes, redevances)



Ces recettes sont liées aux services rendus à la population ou aux entreprises



Les recettes de dette sont constituées essentiellement des intérêts créditeurs sur comptes bancaires, des intérêts de retard perçus sur créances et des dividendes des intercommunales



## LES PRINCIPAUX PROJETS

Chaque investissement qui le permet fera l'objet d'une demande de subside afin de réduire les dépenses au maximum.

#### TRAVAUX / VOIRIE

Rénovation des rues du Ruisseau et Louis Maréchal, lutte contre les inondations, achat d'une camionnette et d'un tracteur, aménagement de divers trottoirs, achat de colombariums, de barrières Nadar et de matériel: Brûleurs, cuve d'arrosage, aspirateur à feuilles, débroussailluse, souffleur, carotteuse, scie à béton, ...  
Remplacement de luminaires de l'éclairage

#### SPORT

Éclairage du terrain de football  
Rénovation d'un des terrains de football  
Éclairage du Hall omnisports

#### ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

Achats de poubelles, de bancs et de tables kiosque, d'un chalet pour la plaine de jeux, de bacs à fleurs, de caméras de surveillance.  
Aménagement de sécurité pour la rue des Combattant.  
Achats de figurines pour les passages piétons et de radars préventifs

#### ENSEIGNEMENT

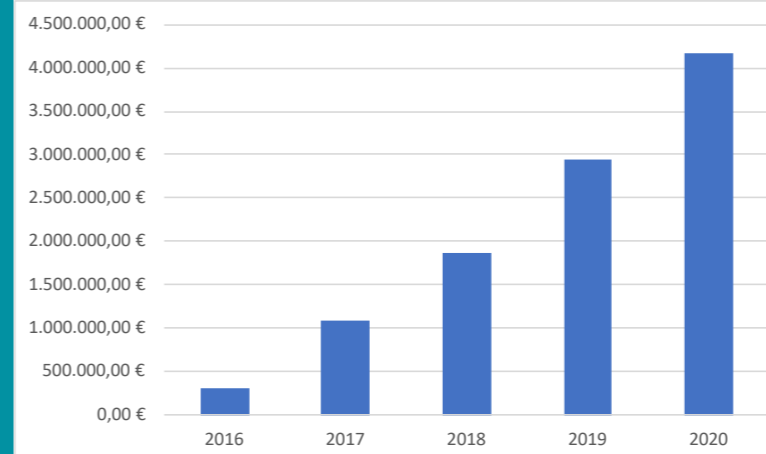
Construction de nouvelles classes et d'un préau en maternelles  
Nouveau préau en primaires  
Achat de tablettes, ...

## VU DANS LA PRESSE

C'est désormais un classique : Oreye est la commune avec l'IPP le plus bas de Huy-Waremme. Avec un taux de 6,9 %, Oreye est le paradis fiscal de l'arrondissement !

Communes	IPP 2020	IPP 2021
Amay	8,5	8,5
Anthisnes	8,5	8,5
Berloz	8,5	8,5
Braives	8	8
Burdinne	8	8
Clavier	8,5	8,5
Crisnée	8	8
Donceel	8,8	8,8
Engis	7,5	7,5
Faimes	8,8	8,8
Ferrières	8	8,5
Fexhe-le-Haut-Clocher	8,8	8,8
Geer	7,7	7,7
Hamoir	8,8	8,8
Hannut	8,5	8,5
Héron	8,2	8,2
Huy	8	8
Lincent	8	8
Marchin	8,8	8,8
Modave	8	8
Nandrin	8,5	8,5
<b>Oreye</b>	<b>6,9</b>	<b>6,9</b>
Ouffet	8	8
Remicourt	8	8
Saint-Georges-sur-Meuse	8	8
Tinlot	8	8
Verlaine	7,8	7,8
Villers-le-Bouillet	8,4	8,4
Warze	7,9	7,9
Waremme	8,5	8,5
Wasseiges	8,5	8,5

## Évolution du compte communal



\*Le calcul du compte 2020 est provisoire





## Formulaire d'inscription à la Commission Locale de Développement Rural d'Oreye

### PCDR – CLDR ?

Derrière ces dénominations officielles se cache **un groupe de citoyens gardiens de la ruralité orétoise** qui a en charge la réalisation de projets pensés avec et pour les citoyens dans un cadre communal, soit le « Programme Communal de Développement Rural » (PCDR).

C'est un outil participatif qui mobilise citoyens et Commune pour améliorer les conditions de vie des orétois par la mise en place de projets collectifs. Mobilité, Convivialité, Biodiversité, Cadre de vie, Energie, Patrimoine, Services à la population, Economie locale, ... sont les thématiques fortes retenues dans ce programme.

Il s'agit aujourd'hui de renforcer le groupe de citoyens qui aura en charge le suivi de la réalisation des projets contenus dans ce programme. Ce groupe s'appelle « La Commission Locale de Développement Rural » (CLDR).

#### 5 bonnes raisons de s'y investir ...

Pour le plaisir, pour développer son village, pour s'ouvrir l'esprit, pour mieux connaître sa Commune, pour donner son point de vue...



#### Mais aussi ...

Pour mieux comprendre le fonctionnement communal, pour réfléchir avec vos élus, pour être acteur de certaines décisions, pour rencontrer des gens passionnés...

#### Qu'attend-on de moi ?

Partager mes expériences, connaissances et motivations, participer au débat, exprimer mes idées, mon avis...participer à des actions sur le terrain...

### Quel sera mon investissement ?

La Commission se réunit 4x/an en soirée et des groupes de travail sont mis en place sur base volontaire selon les besoins et l'évolution des projets.

### Prêt(e) pour l'expérience ?

Remplissez le formulaire de candidature à la CLDR pour le 30 avril au plus tard et envoyez-le à Bénédicte Monfort, agent-relais communal ODR - benedicte.monfort@oreye.be 019/677.043 Maison communale, 9, rue de la Westrée à 4360 OREYE.

### Pour plus de renseignements :

Vincent Legrand, agent de développement FRW  
v.legrand@frw.be - 019/589.321

A envoyer à Me. Bénédicte Monfort, agent-relais communal ODR pour le 30 avril 2021.

[Benedicte.monfort@oreye.be](mailto:Benedicte.monfort@oreye.be) - 019/677.043

Maison communale, 9, rue de la Westrée à 4360 OREYE.

Nom : ..... Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Adresse : .....

Village : .....

Courriel : ..... Tel : .....

Depuis combien de temps habitez-vous à Oreye ? .....

Profession ou secteur d'activité : .....

Etes-vous membres d'associations ?

Si oui, lesquelles ? .....

.....

.....

.....

Quels sont vos centres d'intérêts ? vous pouvez cocher plusieurs réponses.

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Mobilité                   | <input type="checkbox"/> Patrimoine                     |
| <input type="checkbox"/> Cadre de vie et patrimoine | <input type="checkbox"/> Economie locale et Agriculture |
| <input type="checkbox"/> Nature et environnement    | <input type="checkbox"/> Energie Sports et loisirs      |
| <input type="checkbox"/> Vie sociale et culturelle  |   |
| <input type="checkbox"/> Autres : .....             |   |

Signature

Fait à Oreye, le .....2021



# Communications importantes

# Police locale



## La carte d'identité électronique a fait peau neuve

Depuis la fin de l'année 2020, les communes belges délivrent la nouvelle carte eID.

Voici quelques changements importants :

La nouvelle carte eID reprend les empreintes digitales.

Ce nouvel élément est ajouté afin de renforcer la lutte contre la fraude à l'identité. Les empreintes digitales figurent uniquement sur la puce sans contact de la carte (pas de banque de données centrale) et sont sécurisées. Seules les instances compétentes peuvent lire la puce sans contact. L'intégration des empreintes digitales est conforme au règlement européen 2019/1157 du 20 juin 2019 qui oblige les États membres à inclure les empreintes digitales sur leurs cartes d'identité ;

- La photo se trouve à gauche et non plus à droite ;
- Une image perforée de la photo figure à l'arrière de la carte ;
- La puce de contact se trouve à l'arrière de la carte, ce qui nécessite d'insérer la carte d'une autre manière dans le lecteur de carte ;
- La mention de la nationalité n'est plus « BELGE » mais « BEL » conformément aux normes ICAO ;
- La carte a une autre nuance de couleurs.

Les cartes eID actuellement en circulation seront remplacées à la fin de leur période de validité ou avant (en cas de perte, de vol, de destruction de carte, de photo non-ressemblante, de changement de nom, ...). Vous ne devez donc pas demander de nouvelle carte eID tant que vous avez encore votre ancienne carte et que celle-ci reste valable.

## Soyons courtois lors de nos balades

Les beaux jours pointent le bout de leur nez et vous êtes de plus en plus nombreux à profiter du grand air dans nos rues, et sur nos jolis chemins de campagne. Afin de garantir le bien-être et la sécurité de chacun, adoptez les bons réflexes !



Je ne circule pas sur  
*Les propriétés privées*



Je roule  
*à vitesse modérée*



Je tiens mon chien en  
laisse et ramasse  
*Les déjections canines*



Je respecte  
*le code de la route*



Je veille  
*toujours à être visible*



Je veille à  
*la sécurité des enfants*



Je respecte  
*la quiétude des riverains*



Je respecte  
*la faune et la flore*

avril



## Donnez une deuxième vie à vos encombrants



Oreye est partenaire de la Ressourcerie du Pays de Liège. Vous désirez vous débarrasser de vos encombrants ou de meubles dont vous ne voulez plus ? Faites appel à la Ressourcerie du Pays de Liège avant le 13 avril prochain par téléphone au 04/220.20.00.

La commune offre 2 collectes de 3m<sup>3</sup> max/ménage/an. (collecte suivante en septembre)

### COMMENT PROCÉDER ?

- Vous appelez le 04/220.20.00 pour prendre rendez-vous avec le call center
- Vous donnez une liste de vos encombrants la plus complète possible

### QUE POUVEZ-VOUS DÉPOSER ?

- Mobilier, objets de décoration, vaisselle, tissus d'ameublement
- Electroménagers, appareils électroniques et électriques, friteuse sans huile
- Sanitaires
- Livres, jouets, vélos, objets de loisirs
- Matériel de chauffage, articles métalliques
- PVC de construction, frigolite, portes, bois, métaux, plastiques, marbre.



## INFORMATION DE LA ZONE DE POLICE DE HESBAYE

Respect de la réglementation en matière de stationnement au sein de la zone de police de Hesbaye.

La circulation routière, dans son ensemble, et la sécurité routière en particulier sont des thématiques chères à nos autorités communales mais aussi à la population locale. Elles constituent également des priorités pour les services de la zone de police de Hesbaye qui en ont fait un axe prioritaire dans le cadre du plan zonal de sécurité 2020-2025.

Certes la vitesse et la « conduite sous influence » requièrent des services de police une attention soutenue. Mais elles ne sont pas les seules !

En effet, le non-respect des règles en matière de stationnement pose problème ! De plus en plus de piétons, de promeneurs, de joggeurs et autres usagers faibles s'adressent à la police pour **se plaindre de ce stationnement gênant, et dangereux** qui s'apparente à une entrave à la libre circulation et surtout à la mise en danger de leur sécurité.

Nous invitons également les conducteurs à utiliser davantage leur emplacement privé voire leur(s) garage(s). La zone de police de Hesbaye en appelle à plus de respect et de civisme.

Dès lors, celles et ceux qui contreviennent aux règles édictées par le code de la route sur le territoire zonal, dans nos communes, villages et quartiers, vont devoir changer leurs habitudes !

La sécurité de toutes et tous nous concerne et doit être au centre de nos préoccupations.





### Adoptez les bons gestes pour un environnement sain et un cadre de vie idéal

Même si des dispositions légales ou particulières existent en matière d'entretien de terrains et d'accotements, de plantations, de problèmes de tri et de collecte de déchets, de feux dans les jardins, de bruit et d'animaux... Certains actes irrespectueux persistent. Il convient dès lors d'adopter des règles de bons sens en vue d'établir de bonnes relations de voisinage et d'éviter les conflits et de possibles amendes administratives.

-  Je plante de manière réfléchie  
*respectez les distances de plantation*
-  J'entretiens trottoir, accotement et haie situés sur et devant ma propriété
-  Je tiens mon chien en laisse et ramasse les déjections canines
-  Je gère mes déchets en bon père de famille
-  Je respecte l'espace public, le bien d'autrui et l'environnement
-  J'épargne les oreilles de mon voisin en évitant les nuisances sonores
-  J'évite d'enfumer mon voisin

**POUR LA PROTECTION DE TOUS**






### Vaccination anti-Covid-19

**En pratique :** Entre le 15 mars et le mois de juin, tous les citoyens recevront une invitation à se faire vacciner. Dès que vous aurez reçu votre convocation, vous pourrez prendre rendez-vous auprès d'un centre de vaccination. Les personnes les plus âgées seront prioritaires (il y a un ordre décroissant par tranche d'âge pour arriver jusqu'aux 65 ans).

S'il y a soucis ou que les personnes n'arrivent pas à s'inscrire, les autorités wallonnes ont prévu un centre d'appels. Ce numéro se trouve dans la convocation.

Nous vous rappelons que la vaccination est gratuite et volontaire, chaque citoyen étant libre de se faire vacciner ou non, pour lui-même et pour les autres.

**Si pour une raison de santé ou autre, vous ne pouvez pas vous rendre seul(e) au centre de vaccination, vous pouvez vous faire accompagner par un proche. Si ce n'est pas possible alors que vous souhaitez vous faire vacciner, nous vous invitons à contacter le CPAS au 019/67 77 15.**

Ensemble, nous trouverons le moyen de surmonter cette difficulté.



### Du nouveau au Conseil communal

Suite à la démission d'Olivier JEURIS, c'est Vito MANNINO qui devient conseiller communal (PS). Il a prêté serment lors du Conseil communal du 25 février 2021. Vito MANNINO cumulera ainsi les fonctions de conseiller communal et de conseiller CPAS. Nous lui souhaitons un excellent travail !



# Environnement

## Informations aux riverains du Geer

Vous êtes riverain de cours d'eau et vous vous demandez quelles sont vos obligations vis-à-vis de ce dernier ?

Avant tout chose, en cas de travaux prévus sur le cours d'eau qui borde votre terrain sachez que le gestionnaire, responsable, de celui-ci, les ouvriers et les personnes chargés des travaux disposent d'un droit d'accès ; servitude de passage de 6 m à partir de la crête de berge.

Les gestionnaires ont également le droit de déposer sur les terres riveraines les matières enlevées du lit du cours d'eau, ainsi que les matériaux, l'outillage et les engins nécessaires pour l'exécution des travaux.

### Quelles sont les interdictions ?

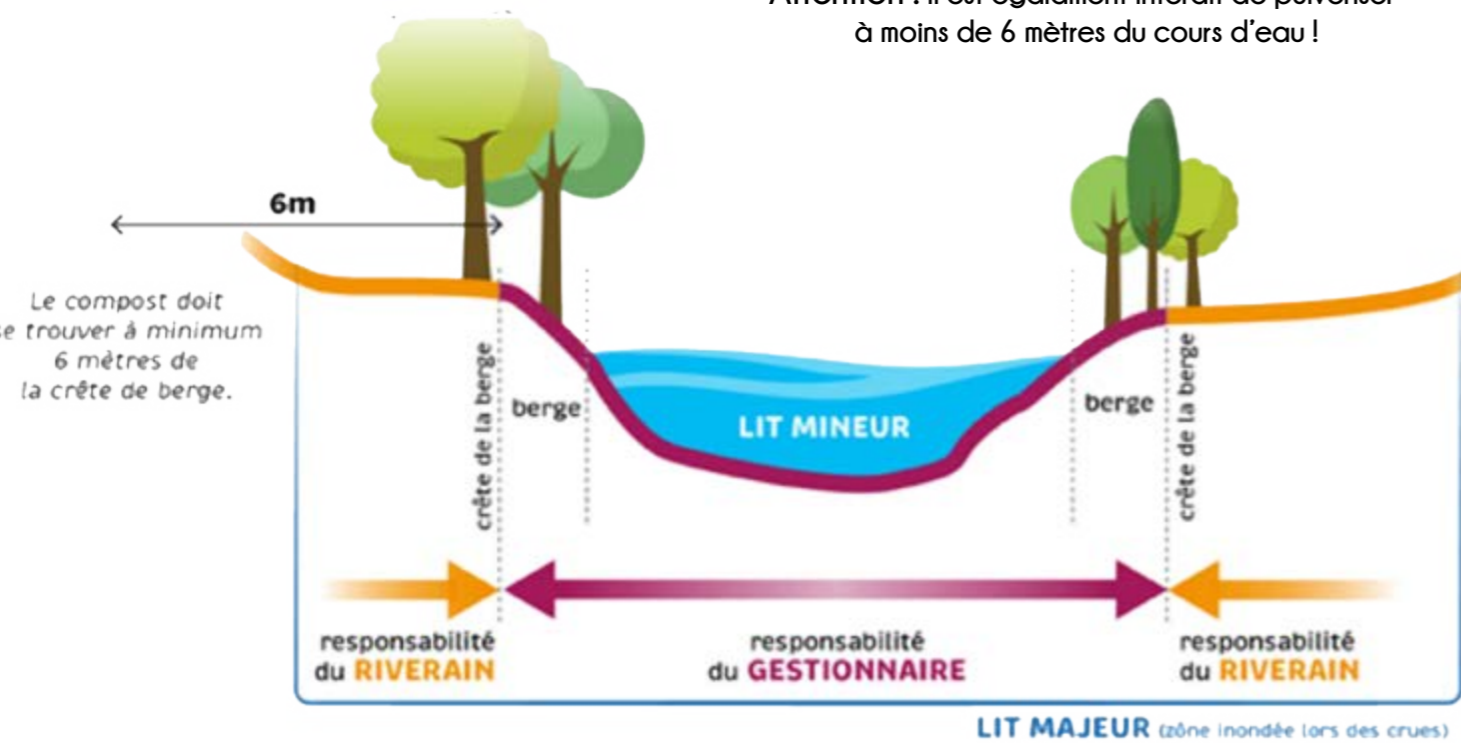
- Laisser le bétail accéder à la rivière : une clôture doit être installée à minimum 1 mètre de la crête de berge pour empêcher le bétail d'accéder à la rivière.
- Laisser pousser des résineux à moins de 6 m de la crête de berge (12 mètres en zone Natura 2000)

- Laisser un dépôt d'objets ou de matières pouvant être entraînés par les fiots (déchets, déchets verts, matériel, etc.) à moins de 6 mètres de la crête de berge du cours d'eau ainsi que dans les zones soumises à l'aléa d'inondation (art. D408 du Code de l'Eau), à l'exception des boues de curage

- Modifier le relief du sol par le dépôt de terre de remblais ou gravats
- Installer une clôture dans le cours d'eau qui risque de bloquer les déchets flottants et de provoquer une entrave à l'écoulement de l'eau
- Construire une installation fixe à moins de 6 m de la crête de berge.

Il faudra également veiller à entretenir les arbres et arbustes hors berge afin que leur croissance ne risque pas de provoquer une entrave à l'écoulement dans le lit du cours d'eau.

**Attention ! Il est également interdit de pulvériser à moins de 6 mètres du cours d'eau !**



## Grand Nettoyage de Printemps 2021



Considérant la situation sanitaire actuelle et le caractère extrêmement incertain de l'évolution de la pandémie, il a été décidé de reporter la 7<sup>e</sup> édition du Grand Nettoyage de Printemps 2021, à une date ultérieure, non définie à l'heure actuelle.

Nous vous tiendrons informés ultérieurement de la date effective de l'opération.

Pour plus d'informations : [www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be) - [facebook.com/walloniepluspropre](https://facebook.com/walloniepluspropre)



## Le coût réel de la gestion des déchets ménagers

### Les coûts liés à la gestion des déchets ménagers comportent 4 postes principaux de dépenses :

Les frais de fonctionnement des recyparcs incluant le financement des infrastructures, les frais de personnel ainsi que les frais de transports et de traitements des déchets collectés par ce biais. L'organisation des collectes en porte-à-porte incluant bien sûr le charroi et les frais de personnel mais aussi la taxe kilométrique et les frais liés aux infrastructures d'exploitation.

En dehors des déchets collectés dans les recyparcs, les principaux modes de traitement des déchets sont la biométhanisation des déchets organiques et la valorisation énergétique des déchets résiduels. Là encore, ces traitements impliquent des coûts liés au fonctionnement des installations.

Enfin, les actions de prévention des déchets ainsi que les frais de fonctionnement des Intercommunales constituent le dernier poste principal de dépenses.

En moyenne, à l'échelle régionale, ces 4 postes se répartissent comme suit, avec des variabilités par sous-régions liées aux spécificités des territoires (urbain, rural, forte fréquentation touristique...):

## À Oreye, comment gérons-nous nos poubelles ?



Il y a certainement encore une marge d'amélioration au niveau du triage (et des déchets qui peuvent être évités) à la maison.

**Nouveau !**

## Téléchargez Recycle !

Pour connaître les dates de vos prochaines collectes de déchets, où se trouvent les bulles à verre, les parcs à conteneurs les plus proches, quand sortir les papiers -cartons et PMC, où ramener les piles usagées... Vous avez toutes les réponses en poche, grâce à Recycle !





# Travaux

## Les mois d'hiver, propices aux plantations !



Haies plantées rue de Liège



Haies plantées Place de Bergilers

### Mais pourquoi des haies ?

-Une protection contre le vent et la pollution. En isolant la culture de la route, la haie joue un rôle d'écran protecteur contre les particules fines des gaz d'échappement;

-Un abri pour les auxiliaires des cultures en offrant un habitat et en reliant les zones où les espèces trouvent refuge;

-La haie favorise l'activité des pollinisateurs. Ceux-ci, en fréquentant les cultures avoisnantes, augmentent les rendements des légumineuses, du colza, du tournesol, ...

-Une haie de feuillus fertilise le sol jusqu'à 50 m autour de son pied. La décomposition conduit à un enrichissement de la terre en matières organiques et stimule la vie;

-Les haies ralentissent le flux des eaux de ruissellement et peuvent donc prévenir les coulées de boues causées par l'action érosive de l'eau.

Nous vous rappelons qu'il est déconseillé de tailler les haies entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet.

De cette manière, vous protégez la nidification des oiseaux et la reproduction de nombreuses espèces.



## L'hiver est également propice à l'entretien et l'élagage



## On prépare le retour du printemps !



Nettoyage du mur de l'église de Lens-sur-Geer

Entretien des abords Chemin des Peupliers et rue de Liège

## Plantation de tilleuls : *Arbre protecteur, symbole d'amitié et de fidélité*



Cimetière d'Oreye



Chapelle du Frenay



Cimetière de Lens-sur-Geer



Reception des nouvelles broses pour le nettoyage des rues pour toute la saison 2021.



Broyage



Nettoyage de la zone de stockage de notre dépôt de voirie



Curage des avaloirs



# Oreye au fil des saisons

## La journée de l'arbre, une opération qui porte ses fruits !

Le 28 novembre dernier, c'était la journée de l'arbre. Une nouvelle fois, plus de 700 plants de pommier, poirier, mirabellier, framboisier et groseillier ont été distribués gratuitement aux habitants de la commune.

Exceptionnellement, en raison des mesures sanitaires, la distribution était organisée par village.



## Saint-Nicolas en direct de la Maison communale

À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles ...

Au vu des mesures sanitaires, nous ne pouvions malheureusement pas organiser la Saint-Nicolas au Hall omnisports.

Heureusement, notre Bourgmestre a pris contact avec le «Grand Saint» afin de le recevoir dans le respect des règles. Une première visite durant laquelle il a rencontré les élèves des écoles avant de nous retrouver pour son live sur Facebook. Un événement vu par 4365 internautes.

Nous tenons à vous remercier pour votre soutien et votre enthousiasme.



## Une première fantastique pour l'opération « Boîtes de Noël »

A Oreye, la générosité n'est pas un vain mot.

Merci à toutes et tous d'avoir répondu présent à l'action « Boîtes de Noël » initiée par la Commune et le CPAS.

Merci aux écoles et enseignants de notre entité d'avoir conscientisé nos jeunes aux gestes généreux et citoyens.

De plus, des cartes ont été réalisées par les enfants de l'école maternelle et ont été envoyées aux seniors de la commune. Félicitations et merci !



## Oreye à Noël, c'est magique !

Le mois de décembre à peine commencé, le village s'est paré de ses plus beaux atouts : sapins illuminés, maisons illuminées. La nuit, Oreye a brillé de mille feux pour le plus grand plaisir de tous ! C'était magnifique...

Retrouvez ici quelques uns de nos plus beaux clichés.







## Le cortège de Noël, une nouveauté qui vous a plu !

Pour que la magie de Noël se poursuive ...

C'était l'adage de fin d'année à Oreye ! En plus de l'opération « Boîtes de Noël » et de l'appel aux citoyens à décorer leurs façades, pour la première fois, nous avons organisé un cortège de Noël.

C'est le 19 décembre dernier que la joyeuse troupe est montée à bord du convoi pour sillonner les rues d'Oreye. Avec à son bord, le père Noël qui a fait le bonheur des enfants.

Dans les rues et aux fenêtres des habitations, de nombreuses familles ont salué le passage du cortège.

Entièrement illuminé et chansons de Noël à plein volume, impossible de rater le père Noël !

Merci à tous pour votre enthousiasme ...



Le stage de carnaval, c'est des déguisements, de la gourmandise et du bricolage !



A Oreye, les vacances scolaires sont toujours synonymes de stages sportifs et de bricolages à gogo !

Une nouvelle fois, une trentaine d'enfants âgés entre 3 et 12 ans ont participé à cette semaine de stage de Carnaval.

Au programme : sports, bricolages et déguisements... que du bonheur pour les petits stagiaires !



## Félicitations aux jeunes parents



A Oreye, nous avons la chance d'accueillir 28 nouveaux nés. Cette année encore, les garçons l'emportent sur les filles ! Elles sont 12 pour 18 petits garçons.

Quoi de plus beau qu'une nouvelle vie qui commence et apporte l'espoir d'un futur que chaque parent rêve rose... Pour notre village, également, c'est la vie qui se perpétue. C'est assurer un lendemain à notre société, c'est croire en l'avenir.

Le village est la première porte sur le monde après la famille. Il est donc de notre devoir de lui offrir une image dynamique et sécurisante afin d'assurer son bien-être...

A cette occasion, les heureux parents ont reçu un ballotin de pralines et une jolie prime de 150€ !

Pour fêter cet événement, un arbre sera également planté sur la plaine de jeux du Clos Marchal.







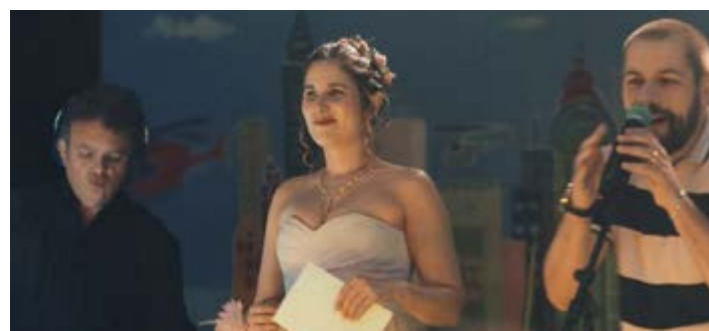




## Filippo MERLI Un Orétois sous les feux des projec- teurs



Orétois depuis une vingtaine d'années, Filippo MERLI est employé chez Proximus et est également un disque jockey aguéri. Mais saviez-vous qu'il se passionne également pour le cinéma ? Depuis plus de 4 ans, durant son temps libre, il arpente les tournages en Belgique, pour satisfaire



### Comment avez vous découvert le monde du cinéma ?

J'ai découvert ce milieu tout à fait par hasard ... Netflix tournait un film dans le quartier d'Outremeuse et recherchait des figurants.

J'ai eu envie de tenter l'expérience et j'ai adoré cette découverte.

Par chance, la Belgique est une terre promise pour le cinéma. Via son Tax Shelter, l'État offre pas mal d'avantages aux productions étrangères et belges. Il y a donc énormément de films tournés dans notre pays.

### Qu'est-ce qui vous plaît dans le 7ème art ?

Le plus important pour moi, c'est le plaisir, l'aventure, la découverte ... J'ai également rencontré pas mal de monde lors des tournages. Et pas que des figurants... J'ai eu la chance de partager des moments avec des acteurs et de découvrir le travail de tout le personnel de l'industrie du cinéma.

J'ai vraiment apprécié la vie sur un plateau : le stress, la pression, l'obligation de s'adapter à toutes les conditions de tournage. J'adore également les costumes et me retrouver dans la peau de différents personnages, à différentes époques.

### Dans quels films ou séries peut-on vous retrouver ?

J'ai participé au tournage de «la femme la plus assassinée du monde» pour Netflix, une série/documentaire sur le Fascisme de l'entre deux guerres pour Arte, « Les misérables» pour la BBC, le film «La grande Classe» où je joue le DJ, la série belge «Unité

42», «Le jeune Voltaire», «Moloch», «Tsokos», «Anette» ou encore Opéra où j'ai d'ailleurs plusieurs répliques.

### Avez-vous des anecdotes à raconter ?

Oui, bien sûr ! J'ai rencontré les membres du groupe pop/rock Sparks lors d'un tournage.

J'ai mangé en tête à tête avec Olivier Gourmet, j'ai également eu le plaisir de raconter des blagues à Renaud Rutten.

### Pour ceux qui voudraient suivre vos pas, comment devient-on figurant ?

Le plus simple, c'est de me contacter directement via Facebook. Je me ferai un plaisir de fournir tous les renseignements et de partager mes contacts avec les Orétois.

### Y a-t-il autre chose que vous voulez dire aux Orétois ?

Je tiens simplement à dire que je fais ça uniquement pour le plaisir ! On ne devient pas souvent acteur en passant par la case «figurant». Si un jour je fais carrière, ça sera par accident !

Si vous aussi vous souhaitez découvrir l'ambiance des plateaux de tournage, pensez qu'il vous faudra beaucoup de temps libre et énormément de patience ... Mais si vous êtes passionné, c'est du plaisir garanti !

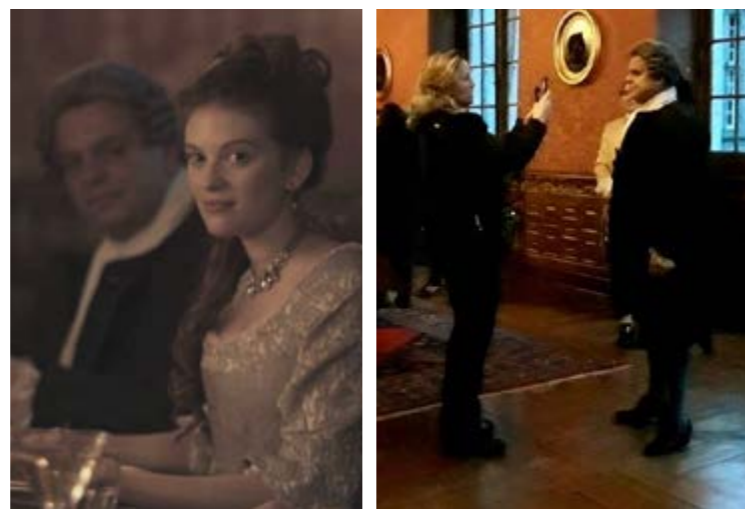


Photo : Jefferson YANS

## Le Royal Oreye Union a un nouveau Président : Julien FRANCOIS

Fervent supporter du Royal Oreye Union, Julien François a été joueur mais aussi délégué de l'équipe première !

Nous lui souhaitons un excellent travail et beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Nous tenons également à remercier le Président sortant, Monsieur Olivier GEORGES, pour son travail et son investissement durant de nombreuses années pour faire briller le club au niveau provincial.

**STAGE A LANCIIEUX**  
**DU 14 AU 22 AOÛT 2021**

Pour les jeunes de 11 à 16 ans

Vous souhaitez obtenir plus d'informations ?  
Jérôme PETERS - 019/338 947 - jerome.peters@oreye.be



## Saviez-vous qu'à la bibliothèque d'Oreye chaque livre est soigneusement choisi par votre bibliothécaire, Bernadette Dewez?

Découvrez deux œuvres qu'elle vous recommande chaudement en cette période où la lecture est une de nos seules ouvertures sur le monde.

### Le choix de la bibliothécaire



#### Betty / Tiffany MCDANIEL

Paris : Gallmeister, 2020 ; traduit de l'anglais (USA)

isbn 978-2-35178-245-3

Betty, sixième de huit enfants, vit avec sa famille dans l'Ohio, en marge de la société, car si sa mère est blanche, son père est cherokee. Betty, la « petite indienne » grandit bercée par la magie des histoires racontées par son père. Mais les plus noirs secrets de la famille se dévoilent peu à peu.

Pour affronter le monde des adultes, la jeune narratrice puise son courage dans l'écriture.

Une héroïne attachante et inoubliable. Un roman magnifique et bouleversant qui a déjà reçu de nombreux prix. A lire absolument !



#### La femme au manteau de violet / Clarisse SABARD

Paris : Charleston, 2020

isbn 978-2-36812-507-6

A la suite d'un accident, Jo apprend qu'elle risque la rupture d'anévrisme, et que l'opération qui pourrait la sauver n'est pas sans risques. Persuadée qu'elle va mourir, elle se réfugie chez son grand-père. Celui-ci lui remet un pendentif qu'il a reçu quinze jours plus tôt, accompagné de quelques mots : « De la part de Charlotte qui n'a jamais oublié Gabriel. Ce souvenir vous revient de droit ». Oubliant ses problèmes, Jo est déterminée à percer ce secret de famille et part en Angleterre, sur les traces du mystérieux bijou et de Charlotte.

Tous les romans de Clarisse Sabard sont disponibles à la bibliothèque.

## Informations pratiques

Madame DEWEZ vous accueille à la bibliothèque communale les jours suivants :

- Le lundi de 15h à 18h30
- le mercredi de 13h00 à 15h30
- le samedi de 9h00 à 12h00

### Infos et contact

Bernadette DEWEZ - Bibliothécaire

Rue du Tilleul , 35

019/54 60 05 - bibliotheque@oreye.be

### Fermetures annuelles

Du samedi 3 avril au samedi 10 avril inclus

Samedi 1er mai

Samedi 8 mai

Du samedi 15 mai au lundi 24 mai inclus

Du lundi 19 juillet au samedi 7 août inclus

Samedi 14 août

Du lundi 27 septembre au samedi 2 octobre inclus

Lundi 1er novembre

Samedi 13 novembre

Lundi 15 novembre

Du samedi 25 décembre au samedi 1<sup>er</sup> janvier

## Le « Bien manger » à l'école, un excellent terrain d'apprentissage en alimentation saine !



L'école communale d'Oreye travaille avec un maraîcher local.

**Le Groupe d'action locale Jesuishesbignon.be fédère associations, structures privées et citoyens dans onze communes de Hesbaye autour de projets communs. Notamment autour de l'alimentation durable, en y impliquant des écoles.**

Créé à la demande des citoyens de la région, le Groupe d'action locale (GAL) Jesuishesbignon.be a pour but d'accompagner différents acteurs du territoire autour de projets de développement durable, afin de promouvoir l'identité hesbignonne mais aussi d'améliorer la qualité de vie en milieu rural.

Martine Lekane, chargée de mission pour le pôle Agriculture - circuits courts du GAL, est passionnée par l'alimentation durable, et par la sensibilisation auprès des petits mangeurs du territoire. Voilà pourquoi elle a promu auprès des écoles de Hesbaye l'appel à projets de la Fédération Wallonie-Bruxelles relatif à l'alimentation durable.

Trois écoles ont répondu favorablement à cet appel du pied et ont ainsi pu bénéficier de 6 000 € de subsides qui ont conduit à l'organisation d'activités diverses de sensibilisation aux bienfaits de la production locale dans les écoles. Les élèves de la région ont notamment visité les exploitations de producteurs locaux, et participé à des ateliers « soupe-maison ».

Poussant le projet encore plus loin, Martine Lekane est à l'initiative de la création de groupes de travail comprenant échevins, directeurs d'écoles, parents d'élèves et producteurs locaux. « J'ai proposé de lancer ces groupes pour créer une dynamique de coopération entre les acteurs du territoire. J'ai voulu donner envie à chacun de s'améliorer et de réfléchir à sa consommation. L'objectif étant d'installer un vrai processus sur le long terme. »

L'école communale d'Oreye est l'une des trois écoles à avoir répondu à l'appel, en 2019-2020. L'alimentation durable tient énormément à cœur de sa directrice, Isabelle Lambotte, qui participe également activement aux groupes de travail. « Il est très important pour moi que les enfants mangent correctement », explique-t-elle.

À la recherche d'un traiteur répondant à ses attentes depuis deux ans, c'est grâce au GAL qu'elle travaille maintenant avec un maraîcher local. « Je peux ainsi proposer aux enfants des repas sains et de qualité et leur faire découvrir des produits qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de manger à la maison. »

Isabelle Lambotte est notamment convaincue qu'une bonne alimentation a une influence prépondérante sur l'attention des élèves en classe. « Depuis que les enfants mangent plus sainement et dans un espace plus convivial, je constate qu'ils ont beaucoup plus de facilité à se concentrer pendant les cours. »

La directrice espère que sa démarche donnera envie à d'autres écoles de se lancer dans l'alimentation durable. « C'est très important pour la santé de nos élèves et avec un minimum de conviction et de bonne volonté, tout le monde peut y arriver ! »





## Ils se sont dit... ... Oui

TUZZOLINO Francesco et GARGANO Adriana Angela  
Le 12 03 21



VALKENBORGH Samuel et FRANCOUETTE Marie,  
Le 13 03 21



## ... Il y a un peu plus longtemps

### Noces d'or

- STOUVENAKERS Joseph et BRONE Marie-Louise, le 28 11 70
- DESSART Philippe et ERNST Marie-Thérèse, le 01 12 70
- COLLIN Michel et HERBOTS Maggy, le 12 12 70
- DUCHESNE Raymond et HAEKENS Carolina, le 23 12 70
- FRANKINET Charly et DELBROUCK Monique, le 12 02 71

### Noces de diamant

- JORTAY Marcelin et CORNET Léonce, le 12 01 61

## Félicitations à notre centenaire !



Par la même occasion, notre centenaire est devenue la doyenne du village.

Madame de NEVE de RODEN Sabine (veuve de Monsieur le Chevalier Jean de SCHAETZEN van BRIENEN) a fêté son 100<sup>ème</sup> anniversaire le 23 janvier dernier.

Avoir cent ans est un cadeau de la vie.

Pour vos cent ans, nous vous souhaitons de vivre encore longtemps...

Pour vos 100 ans, nous vous souhaitons la santé et la paix intérieure.



## Ils sont enfin là !



- MAVITIDILA-LUBANZU Lyla, le 28 11 20
- BUDO Baptiste, le 23 12 20
- SMETS-WINANT Arthur, le 05 01 21
- BENITEZ-PALMA Alejandro, le 08 01 21
- MARCHANDISE Luca, le 08 01 21
- NARDONE Angelo, le 22 01 21
- POPA Albert, le 30 01 21
- ROSSIUS Alice, le 08 02 21
- ETIEN Malkia, le 13 02 21
- INFANTINO Diego, le 16 02 21

## Ils s'en sont allés ...

- DELVAUX Robert, le 24 12 20
- ROBERT Daniel, le 02 01 21
- BIRCIC Georges, le 8 01 21
- BALAES Jacqueline, le 9 01 21
- BROEN Céleste, le 15 01 21
- MAGOT Patricia, le 22 01 21
- MASSIN Marie, le 27 01 21
- LANGENAEKEN Jean-Marie, le 06 02 21
- LIPPENS Myriam, le 19 02 21



